



Psychiatrie générale

Diplôme **DIU**
Domaine d'étude **Sciences, Technologies, Santé**
Mention **Psychiatrie générale**

Attention aucune inscription en 1ère année n'aura lieu en 2019/2020

Il est créé à l'Université Jean Monnet de Saint-Étienne un Diplôme Interuniversitaire de **PSYCHIATRIE GÉNÉRALE** en association avec les Universités de Grenoble et Lyon I.

Ce diplôme valide l'acquisition de connaissances théoriques et pratiques en psychiatrie, principalement destiné aux assistants généralistes, travaillant en psychiatrie.

La création de ce D.I.U est la réponse proposée par le Collège National des Universitaires de Psychiatrie (C.N.U.P) aux obligations d'enseignement universitaires prévues par l'Arrêté du 24 mai 2000 qui précise les conditions dans lesquels les assistants généralistes occupant des fonctions en milieu psychiatrique peuvent se présenter au Concours National de Praticien Hospitalier en Psychiatrie.

Objectifs

Le D.I.U a pour objectif d'offrir une formation polyvalente de psychiatrie permettant à des médecins, non psychiatres, en fonction dans des services de psychiatrie, d'acquérir les éléments théoriques de psychiatrie nécessaires à leur exercice et d'intégrer les données de leur expérience pratique.

Cette formation reposera sur un enseignement théorique et une pédagogie participative.

Pour qui ?

Public visé

Les médecins non spécialistes en psychiatrie exerçant à temps complet dans un service public de psychiatrie en tant qu'assistant généraliste, médecin attaché ou PAC.

Cet exercice professionnel en psychiatrie devra être poursuivi tout au long de la formation dans des services de psychiatrie.

Pré-requis

Obligatoires :

Recrutement sur dossier.

Programme

L'enseignement comprend :

- > 100 heures la première année : enseignements dirigés régionaux ou locaux et/ou un enseignement magistral sous forme de journées locales ou régionales.
- > 100 heures la deuxième année : sous forme d'un enseignement dirigé régional ou local et/ou un enseignement magistral sous forme de journées locales ou régionales.
- > 60 heures la troisième année : participation à 3 modules de perfectionnement.

Des stages pratiques devront être effectués concomitamment dans des services de psychiatrie sur une durée minimum de 6 semestres. Au moins un semestre devra être effectué en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, au moins 2 semestres en psychiatrie de l'adulte, et au moins un semestre dans un service de psychiatrie hospitalo-universitaire ou dans un service de psychiatrie agréé par les responsables du D.I.U (contacter coordonnateur).

L'enseignement théorique et pratique sera multisites.

Calendrier

2ème année : novembre à mars

3ème année : septembre à juin

Validation

Durée de la formation : 3 ans

Plus d'examen en fin de première année.

ASSIDUITÉ OBLIGATOIRE AUX COURS PENDANT LES 3 ANNÉES. Elle conditionne l'autorisation à passer les examens.

Deuxième année :

- > Contrôle continu noté sur 50.
- > Examen écrit : dossier clinique avec discussion des aspects sémiologiques, diagnostic, thérapeutiques, et pronostic noté sur 25.
- > Examen oral portant sur l'enseignement des deux premières années noté sur 25.

Pour être admis en troisième année, il faudra avoir une note supérieure ou égale à la moyenne à chaque épreuve.

Troisième année :

Seront déclarés ADMIS au diplôme les candidats qui auront effectués :

- > La validation des 3 années, selon les principes sus-énoncées,
- > La validation effective des 6 semestres de stage

Dans l'attente des dispositions réglementaires permettant une mise en disponibilité de 6 mois des étudiants pour réaliser leur stage en service agréé, des mesures dérogatoires, validées par les responsables du DIU pourront être mises en œuvre.

- > La soutenance orale d'un mémoire (30 à 60 pages) portant sur un cas clinique et/ou un travail personnel de recherche. Cette soutenance se déroulera devant un jury composé de membres du Comité Pédagogique.
- > La validation de tous les enseignements dirigés
- > Participation à l'ensemble des journées de formation (une seule absence peut être acceptée par le Comité Pédagogique).

2 sessions par an.

Un seul redoublement autorisé sur l'ensemble du cursus.

Une seule inscription en année mémoire est autorisée.

Une interruption dans le déroulement du cursus du diplôme n'est pas autorisée sans autorisation spéciale du coordonnateur sur demande justifiée et pendant une période ne dépassant pas 1 an.

Chaque cas particulier pourra être étudié par le Comité Pédagogique.

Coût de l'inscription

660€

Détail coût d'inscription

Tarifs pour chacune des 3 années :

Formation initiale : Inscription principale : 660 € / Inscription secondaire : 470 €

Formation continue : Financement individuel ou financement par un tiers : 1 000 €

Contact

Responsable(s)

Valérie GERENTON
Responsable Formation continue en Santé
fcsante@univ-st-etienne.fr
04 77 42 14 08

Contact(s) scolarité

Véronique PATOILLARD
fcsante-mixte@univ-st-etienne.fr
04 77 42 14 78 ou 00